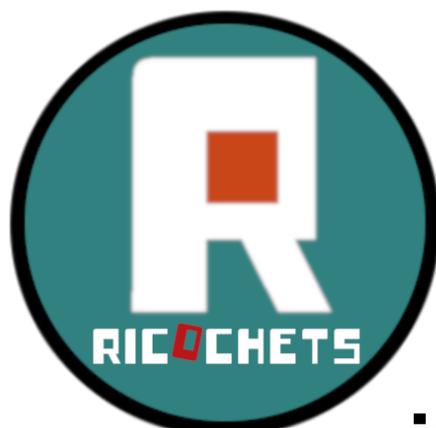


<https://www.ricochets.cc/Etat-d-urgence-sanitaire-les-violences-policieres-continuent-dans-les-quartiers-populaires.html>



Etat d'urgence sanitaire : les violences policières continuent dans les quartiers populaires

- Les Articles -

Date de mise en ligne : vendredi 27 mars 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

ETAT D'URGENCE SANITAIRE : BARBARIE POLICIERE EN BANLIEUE

Texte et vidéo par Sihame Assbague

« Violences policières, encore. Cette fois, ça se passe aux Ulis (91), le 24 mars 2020. Sur cette vidéo, Sofiane, 21 ans, violemment interpellé par des agents de la BAC. Livreur pour Amazon, il sortait du domicile de son père & se rendait au travail.

« Ils l'ont défoncé » raconte un témoin

Sur sa route, Sofiane aperçoit des policiers. « Pris de panique » parce qu'il a oublié son attestation, il rebrousse chemin & se met à courir. Les agents se lancent à sa poursuite & finissent par le rattraper. La suite est sur la vidéo. « Ils l'ont défoncé » raconte un témoin.

La mère de Sofiane ne décolère pas : « Il n'avait pas à fuir, d'accord, mais ça ne justifie pas toute cette violence. Ils l'ont tabassé, torturé. On nous parle de dialogue. C'est ça, le dialogue ? Et pourquoi l'emmener sous le porche ? Pourquoi ? »

La colère est d'autant plus grande que la maman elle-même a été contrôlée et verbalisée...alors qu'elle emmenait son fils à l'hôpital pour les blessures infligées par des policiers. Il faut s'imaginer cette scène. « On nous a traités comme des moins que rien » raconte-t-elle.

« On ne peut pas laisser passer ça, on peut pas accepter cette violence. » La mère de Sofiane a décidé de porter plainte. Pour lui & pour toutes les autres victimes de violences policières. Aux Ulis (mais pas que), l'état d'urgence sanitaire semble avoir exacerbé les tensions. »



Etat d'urgence sanitaire : les violences policières continuent dans les quartiers populaires

SEINE SAINT DENIS : FRAPPÉE ET TASÉE PAR LA POLICE ALORS QU'ELLE FAIT LES COURSES

Cette histoire, accablante, a eu lieu dès le début du confinement. A Aubervillier, en Seine-Saint-Denis, une jeune femme noire, Ramatoulaye, a subi de graves violences policières alors qu'elle allait faire des courses pour son enfant et son petit frère. Des coups et un tir de Taser qui lui vaudront 5 jours d'ITT, sans aucun motif valable. Cette affaire n'est pas isolée : dans les quartiers, la police se comporte comme une armée d'occupation. Un comportement raciste et violent, qui s'est aggravé avec la crise du Coronavirus.

« J'étais juste sortie faire des courses pour nourrir mon bébé ». Cette phrase Ramatoulaye B., 19 ans, la répète de façon lancinante. Jeudi 19 mars 2020, il est dans les environs de 16 h lorsqu'elle sort faire des courses près de son domicile à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

Sur le chemin du retour, alors qu'elle ne se trouve plus qu'à quelques mètres de chez elle, une patrouille de police décide de contrôler son attestation de dérogation de sortie, dans le cadre du confinement lié à la propagation du coronavirus Covid-19.

A la suite de ce contrôle musclé, la jeune femme se voit prescrire cinq jours d'incapacité temporaire totale (ITT). Quatre jours après les faits, la colère est toujours là.

« Je veux témoigner parce que ce qui m'est arrivé aurait pu arriver à n'importe qui et ce n'est pas juste ! »
Le cas de Ramatoulaye B. ne semble pas isolé. Depuis la mise en place des mesures de confinement, plusieurs vidéos sur les réseaux sociaux ont dénoncé des contrôles policiers musclés, notamment dans les quartiers populaires. Contactée, la préfecture de police n'a pas répondu à nos sollicitations.

Sortie faire des courses

Ce jour jeudi là, Ramatoulaye B. était sortie faire des courses pour son fils, un nourrisson âgé de seulement quelques mois. « Il n'y avait plus rien à manger pour lui, il fallait absolument que je sorte ! », se justifie-t-elle. Elle se rend donc au magasin le plus proche, accompagnée de son petit frère de sept ans. De retour rue Lopez Jules et Martin, le caddie chargé de courses, ils croisent une patrouille de police qui leur demande leur attestation de sortie.

Sauf que cette attestation, Ramatoulaye B. ne l'a pas imprimée. « J'avais mon attestation écrite. Je devais passer au taxiphone pour l'imprimer mais il était fermé. Un autre policier, que j'avais croisé plus tôt, m'avait affirmé que l'attestation manuscrite était suffisante », raconte-t-elle, toujours dépassée.

« Ils m'insultent devant mon petit frère »

Très vite, le ton monte entre les policiers et la jeune femme, qui selon elle, n'a pas le temps de s'expliquer. « Tout de suite, ils se mettent à m'insulter devant mon petit frère », relate-t-elle. Selon la jeune femme, des insultes fusent. « Sale pute » et « pétasse », sont lancés de la part des policiers.

Face à la situation, elle admet alors perdre son sang-froid. « Je ne comprenais pas comment on en était arrivé là. J'étais juste sortie faire des courses », rappelle celle qui, aujourd'hui encore, n'a toujours pas compris ce qu'elle avait fait de mal.

Un coup de taser à la poitrine

Ramatoulaye B. est alors seule, face à huit policiers, dont deux qui s'occupent de son petit frère, pris à part. Alors qu'elle ne semble démontrer aucune violence à leur rencontre, elle reçoit un coup de taser à la poitrine.

Etat d'urgence sanitaire : les violences policières continuent dans les quartiers populaires

Sur une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, le cri de la jeune femme déchire le silence au moment de l'impact. Elle est ensuite plaquée au sol par un autre policier avant d'être embarquée dans le fourgon de police.

« Dans le camion, ils ont continué à me donner, cette fois-ci, des coups de pieds

Sauf que pour Ramatoulaye B., les coups ne s'arrêtent pas là. « Dans le camion, ils ont continué à me donner, cette fois-ci, des coups de pieds en me disant que j'étais « une petite merde » ». Arrivée au commissariat, elle passera une heure en cellule avant d'être relâchée.

« Je ne sais même pas pour quel motif j'ai été arrêtée ! »

A sa sortie du commissariat, la jeune femme décide de se rendre chez le médecin pour faire constater ses blessures. Sur le certificat qu'Actu Seine-Saint-Denis a pu consulter, il est stipulé que « l'examen médical met en évidence un trauma épaule gauche et poignet droit, des hématomes et des douleurs de la cuisse gauche » dans le cadre de « coups et blessures volontaires ». Un état qui, selon le médecin, nécessite cinq jours d'ITT.

Quatre jours après, Ramatoulaye confie avoir « des difficultés à dormir la nuit » suite à ces événements. Son petit frère, qui a assisté à la scène, est selon, elle, « traumatisé ». Ce lundi, elle souhaitait déposer plainte au commissariat de police. « Mais on m'a dit qu'avec le coronavirus, tout se faisait ligne ».

(post et image de Nantes Révoltée)

Article :

https://actu.fr/ile-de-france/aubervilliers_93001/coronavirus-seine-saint-denis-est-tasee-frappee-ne-pas-avoir-montre-attestation_32488961.html

La vidéo de l'agression : <https://twitter.com/nader2Binks/status/1240660649572786177> ?

Post-scriptum :

► voir aussi : [Verba-lisé \(parce que\)](#)